



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 8 décembre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 décembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 décembre 2008

Contrat Enfance Jeunesse 2007-2010 - Nouvelle offre de service

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : M. Gérard ZABATTA -

Excusés ayant donné pouvoir :

Chantal BARRE donne pouvoir à Josiane METAYER –
Françoise BILLY donne pouvoir à Michel GENDREAU –
Geneviève RIZZI donne pouvoir à Geneviève GAILLARD –
Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD –
Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA -

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER -

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 décembre 2008

DELIBERATION D20080486

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE Contrat Enfance Jeunesse 2007-2010 - Nouvelle offre de service

Madame Delphine RENAUD-PAGE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Contrat Enfance Jeunesse 2007-2010 a été approuvé lors du Conseil Municipal du 23 novembre 2007.

Au titre de ce contrat conclu entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville de Niort, les actions éligibles dans les champs de l'enfance et de la jeunesse concernent les missions d'accueil et de pilotage. Les actions d'accueil se déclinent de la façon suivante :

- Accueil collectif 0-4 ans (Crèches, Halte garderie, Relais Assistantes Maternelles (RAM)) ;
- Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) 2-16 ans, accueil périscolaire.

Avec la mise en place de la semaine de 4 jours, lors de la rentrée scolaire 2008-2009, les centres de loisirs municipaux et associatifs ont accueilli les enfants à la journée dès septembre afin de répondre aux demandes des familles.

Il est donc nécessaire de prendre en compte la nouvelle offre de service des mercredis matins, dans le CEJ 2007-2010.

Pour sa part, la Caisse d'Allocations Familiales intègre dans le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) un avenant pour les mercredis matins.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Prendre acte de cette nouvelle offre de service, sachant que le Conseil Municipal sera amené à approuver l'avenant au Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales des Deux Sèvres, dès sa réception.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort

Geneviève GAILLARD

L'Adjointe déléguée

Signé

Delphine RENAUD-PAGE